



## COMMUNIQUE DE PRESSE

à Clermont-Ferrand le 5 mars 2015

### « Objectif CO<sub>2</sub> : cinq nouveaux transporteurs s'engagent et cinq autres poursuivent leurs engagements en Auvergne »

**5 nouvelles entreprises de transport routier de marchandises**, entreprises EURO TRANS CHANET, GTMV, GTY, Michel VISY et Transports BOUSQUET, ont concrétisé leurs engagements en signant, le 5 mars 2015, la Charte d'engagements volontaires de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. **5 autres entreprises de transport routier de marchandises ont renouvelé leur engagement** à l'occasion de cette signature : ATR, FRET ECLAIR, Transports BONNAFOUX, Transports DABRIGEON et LHERITIER et Fils.

Ces 10 nouveaux engagements qui mobilisent **412** conducteurs et **368** véhicules permettront d'économiser sur 3 ans **515 200 litres de gasoil** et ainsi d'éviter le rejet de près de **1 600 tonnes de CO<sub>2</sub>**.

**En Auvergne** depuis 2009, ce sont 52 **entreprises de transport routier** (44 de marchandises et 8 de voyageurs), regroupant de très petites entreprises (4 conducteurs) et de très grands groupes (410 conducteurs), qui se sont engagées dans cette démarche. Leurs engagements qui concernent un parc d'environ **3 100** véhicules et un effectif de **3 300** conducteurs, représentent une économie de **4,6** millions de litres de carburant, soit près de **14 000** tonnes de CO<sub>2</sub>.

L'Auvergne a été une des premières régions à accompagner et décliner, dès 2009, la charte nationale « Objectif CO<sub>2</sub> : les transporteurs s'engagent ». Elle participe et contribue à son niveau, au réseau des entreprises de transport signataires de la charte en France, qui en compte aujourd'hui plus d'un millier.

En 2015, dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports (ORT), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et leurs partenaires (CCI Auvergne, TLF, FNTR, FNTV) poursuivront l'accompagnement des entreprises de transport routier, dans la concrétisation de leurs actions en faveur du développement durable.

#### Contacts presse :

DREAL Auvergne - M. Dominique MONTAGNE Tél : 04 73 43 15 58 / courriel : [dominique.montagne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:dominique.montagne@developpement-durable.gouv.fr)

ADEME Auvergne - Mme Marie-Claude HEBUTERNE Tél : 04 73 31 52 89 / courriel : [marie-claude.hebuterne@ademe.fr](mailto:marie-claude.hebuterne@ademe.fr)

AJI-Europe - M. David FAYOLLE Tél : 01 73 73 04 61 / courriel : [david.fayolle@aji-europe.fr](mailto:david.fayolle@aji-europe.fr)